

CONTRATS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LA CANDIDATURE DE L'AGGLOMÉRATION RETENUE PAR L'ÉTAT

Dans le cadre de la territorialisation des politiques publiques, l'agglomération du Cotentin a déposé sa candidature sur l'appel à projet des Contrats de Transition Écologique (CTE) lancé par l'État.

Les Contrats de Transition Écologique sont une démarche innovante pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires. Ils traduisent les engagements environnementaux pris par l'État au niveau local à l'échelle des territoires avec comme objectif la co-construction d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales.

Les territoires engagés dans les CTE sont des territoires volontaires qui parient sur l'écologie comme moteur de l'économie, et qui ont choisi de s'engager dans un changement de modèle à travers la transition écologique.

Les projets sont concrets, au service du quotidien des habitants et des salariés, en participant à l'évolution des collectivités locales, des associations et des entreprises.

« L'engagement de l'agglomération dans le CTE est dans la droite ligne du projet stratégique de territoire « Le Cotentin un territoire en commun, une ambition pour demain », qui est notre feuille de route pour 2018-2020, en vue de faire du Cotentin un territoire d'attractivité, de vie, de transition et de solidarités » souligne le Président Jean-Louis VALENTIN. *« La candidature portée par l'agglomération s'appuiera sur des dynamiques déjà engagées comme la mise en œuvre de son programme Territoire d'Industrie pour laquelle elle a été labellisée avec la CC de Baie du Cotentin ; le nouveau plan d'actions de l'Économie Sociale et Solidaire ou encore le Plan Alimentaire Territorial».*

En 2018, une première phase d'expérimentation des CTE avait regroupé une vingtaine de territoires. Pour cette deuxième phase, lancée le 5 février 2019, l'agglomération du Cotentin a déposé sa candidature aux côtés de 130 collectivités. Elle fait partie des 61 lauréat retenus.

Le 9 juillet, le ministre de la Transition Écologique et Solidaire, François DE RUGY, et la secrétaire d'État Emmanuelle WARGON, ont invité Jean-Louis VALENTIN, Président de l'agglomération du Cotentin et Édouard MABIRE, V-P en charge de la Gestion des Déchets, de l'Environnement et du

Développement Durable au Ministère
de la transition écologique et solidaire,
avec les lauréats de la session 2019.
Un séminaire de lancement a permis de
présenter l'ensemble des candidats
retenus et de mettre en œuvre cet
engagement.

L'agglomération a quelques mois pour
finaliser son contrat, en définir
définitivement son périmètre
d'intervention et son montage financier.
L'Etat mobilisera spécifiquement des
moyens concentrés notamment au
travers d'un guichet unique en vue de
faciliter la mise en œuvre des projets.

Contact :

Jean-Luc SIMON

Directeur de l'environnement, de
l'énergie et du développement durable
jean-luc.simon@cherbourg.fr
02.33.08.26.76